



COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le **VINGT DEUX JANVIER**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Jacques **RUELLO**, Maire.

Étaient présents : Thierry **AUTIN**, Pierre-Yves **BOSCHER**, Agnès **BREGENT**, Monique **DELABUIS**, Maurice **FOURAGE**, Erwan **GERMAIN**, Valérie **GUERIN**, Denis **LEMARCHAND**, Maël **LE REST**, Jean **MAGAND**, Jean-Luc **MORLAIS**, Hervé **PAVIS**, Dominique **TRAON**.

Étaient absents : Jean-François **HOUEE**, Christophe **LECHAT**, Jennifer **MASSON-BELORGEY**.

Pierre-Yves **BOSCHER** est élu secrétaire de séance.

D/20/01/001 – Désignation du secrétaire de séance

Pierre-Yves **BOSCHER** est élu secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

D/20/02/002 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents ce jour.

D/20/02/003 – Participation 2020 au titre du contrat d'association avec l'école privée « Saint-Joseph »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, valide le montant de la participation à verser à l'OGEC en 2020.

D/20/01/004 – Participations aux frais de fonctionnement école privée et école publique pour l'année 2020

Sur proposition des commissions « Finances » et « Éducation, Jeunesse et Associations », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer, pour l'année 2020, le montant des participations aux écoles de la commune.

D/20/01/005 – Vote des subventions pour l'année 2020

Sur proposition de la commission Education, Jeunesse, Associations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe les subventions, pour l'année 2020.

D/20/01/006 – Recensement de la population 2020 – Rémunération des agents recenseurs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de la rémunération des quatre agents recenseurs.

D/20/01/007 – Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif

Sur proposition d'Agnès **BREGENT**, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à inscrire des crédits.

D/20/01/008 – Personnel communal – Régime indemnitaire – Mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois d'adjoints technique et assistant de conservation du patrimoine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, vote la mise en place du RIFSEEP (IFSE et C.I.) à compter du 1^{er} février 2020.

D/20/01/009 – Personnel communal – Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte la modification du poste d'un adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2020.

D/20/01/010 – Adhésion au dispositif d'achats centralisés REGATE – Approbation des conditions générales de Recours – Autorisation de signature de la convention d'adhésion – Délégation au Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- d'approuver les termes de la convention d'adhésion à REGATE constituée des centrales d'achats portées par Rennes Métropole et par la Ville de Rennes, et notamment les conditions générales de recours.
- d'autoriser la signature de la convention d'adhésion à REGATE pour la durée du mandat et pour un montant annuel d'adhésion de 450 € pour 2020,
- de déléguer au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, ou à toute personne habilitée au titre des articles L.2122-18 et L.2122-19 du CGCT, la décision de recourir aux services de REGATE en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.

D/20/01/011 – Finances – État de présentation de créances éteintes

Sur proposition d'Agnès BREGENT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'éteindre la créance d'un montant de 1 180,75 € correspondant à des factures de restauration depuis 2014, cette créance étant déclarée dans le cadre de mesures imposées par la commission de surendettement.

D/20/01/012 – Convention de partenariat favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire.

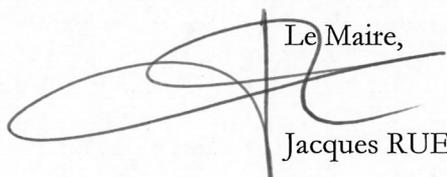
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

D/20/01/013 – Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire du 12 novembre au 13 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21 h 08 minutes

Fait à Cintré, le 24 janvier 2020


Le Maire,
Jacques RUELLO.